

M.
NOM et Prénom suivi s'il y a lieu du nom de jeune fille

NUMEN n° sécurité sociale clé date de naissance

Grade - Fonction :

Affectation administrative avant mutation
(préciser le nom de l'établissement + ville et département)

Date d'affectation dans votre ancienne résidence administrative :
.

Nouvelle affectation administrative

- à titre provisoire (1) à compter du au
(Préciser le nom de l'établissement + ville)

- à titre définitif (1) à compter du au
(Préciser le nom de l'établissement + ville)

ou en zone de remplacement
(Préciser la zone et l'établissement où vous êtes rattaché administrativement)

Situation de famille : *

célibataire marié(e) partenaire d'un PACS concubin(e) divorcé(e) veuf(ve) séparé(e) de corps

Situation du conjoint ou partenaire d'un PACS :

- votre conjoint est fonctionnaire ou agent de l'état* OUI NON

- votre partenaire d'un PACS est fonctionnaire ou agent de l'état* OUI NON

- votre mutation a pour but de vous rapprocher de votre conjoint fonctionnaire ou agent de l'état* OUI NON
ou de votre partenaire d'un PACS * OUI NON

Si oui joindre l'arrêté d'affectation justifiant sa fonction soit dans votre département soit dans un département limitrophe (2 ex).

Profession et lieu de travail du
- conjoint(e) ou
- partenaire d'un PACS ou
- concubin(e)

l'année précédant le déménagement
après le déménagement

ENFANT(S) A CHARGE AU SENS DES PRESTATIONS FAMILIALES

Nom et prénom	Date de naissance	Observations	Nom et prénom	Date de naissance	Observations

ASCENDANT(S) A CHARGE VIVANT ORDINAIREMENT SOUS LE TOIT DE L'AGENT

Nom et prénom	Date de naissance	Observations

FRAIS DE TRANSPORT DES PERSONNES: Mode de transport utilisé * véhicule personnel transport en commun

Distance kilométrique entre l'ancienne et la nouvelle résidence administrative kms (itinéraire routier)

1) **Voiture automobile personnelle :** Puissance fiscale . . . CV

Nombre de kms parcourus depuis le 1^{er} janvier pour les besoins du service : (seulement pour les personnels ayant une fonction itinérante)

Taux applicable : Indemnité kilométrique : x =

2) **Transport en commun** (joindre les titres de transport)

Je déclare bénéficier de % de réduction sur les transports

Je déclare ne bénéficier d'aucun avantage personnel à quelque titre que ce soit sur les moyens de transport public.

Mode de transport	Agent	Conjoint(e), Partenaire PACS ou concubin(e)	Enfant(s) Ascendant(s)	Total	Observations
TOTAL					

Je soussigné(e) certifie l'exactitude du présent état, atteste sur l'honneur ne pas avoir bénéficié d'avance sur frais de déménagement et demande le règlement à mon profit des sommes qui me sont dues, au titre de mon changement de résidence.

A , le
signature de l'intéressé(e)

Vu et certifié exact,
Le chef de service ou d'établissement,

*cochez la case ou remplissez la rubrique correspondant à votre cas

pao m/v D3F7 attestation de résidence p1

ATTESTATION DE RESIDENCE (REEMPLIR AVEC SOIN LA RUBRIQUE QUI VOUS CONCERNE)

Je soussigné(e) Nom, prénom : _____	
Fonction : _____	
Certifie avoir pris mes fonctions au : _____	
à compter du _____	à titre provisoire (1)
à compter du _____	à titre définitif (1)
adresse de l'ancienne résidence familiale (obligatoire)	adresse de la nouvelle résidence familiale (obligatoire)
	Port. : _____ Tél. : _____ Mail : _____
<input type="checkbox"/> 1er CAS :	
que moi-même ainsi que tous les membres de ma famille :	
conjoint(e) (Nom et prénom) : _____	
partenaire d'un PACS ou concubin(e) (Nom et prénom) (1) : _____	
enfant(s) (Nom et prénom): _____	

ascendant(s) de l'agent, conjoint(e) ou partenaire d'un PACS	

qui vivaient habituellement sous mon toit avons tous définitivement réinstallé notre nouveau domicile familial à compter du _____	
<input type="checkbox"/> 2ème CAS :	
Je certifie que les membres de ma famille n'étaient pas installés dans ma résidence familiale (1)	
OU ne sont pas réinstallés dans ma nouvelle résidence familiale (1)	
En conséquence, je demande le bénéfice de l'indemnité forfaitaire de déménagement pour moi seul.	
- Pour les membres de ma famille qui me rejoindront dans un délai de 9 mois suivant mon installation administrative, je demanderai à percevoir le complément de l'indemnité forfaitaire	
- l'ancien domicile était (ou n'était pas) un logement de fonction meublé (1)	
- le nouveau domicile est (ou n'est pas) un logement de fonction meublé (1).	
Vu et certifié exact Le chef d'établissement ou de service Cachet et signature (obligatoire)	A _____, le _____ signature de l'intéressé(e)
(1) rayer la mention inutile	

IMPORTANT

article 23 : l'agent ne peut prétendre à la prise en charge des frais de changement de résidence des membres de sa famille qui vivent habituellement sous son toit que s'ils l'accompagnent à son nouveau poste

article 49 : le transfert de la résidence familiale doit être réalisé au cours de la période comprenant les neuf mois précédant et les douze mois suivant le changement de résidence administrative.
Il doit être effectué dans une commune plus proche de la nouvelle résidence administrative que ne l'était la précédente résidence familiale.

INSTRUCTIONS

Le droit à la prise en charge des frais de changement de résidence effectué sur le territoire métropolitain de la France est ouvert aux agents remplissant les conditions définies par le décret n°90.437 du 28-05-1990 modifié par le décret n°2000.09.2000.

La demande doit être présentée par le bénéficiaire dans un délai de douze mois au plus tard à peine de forclusion à compter de la date de changement de résidence administrative. Les mutations prononcées en application des articles 19 et 21 du présent décret subissent un abattement de 20% sur le montant total du remboursement.

Liste des pièces à fournir (en deux exemplaires) en fonction de votre situation

****Pièces justificatives communes à tous les agents**

Etat de demande de remboursement de frais de changement de résidence

Photocopie de l'**arrêté de mutation** précisant l'ancienne et la nouvelle résidence administrative, la date d'installation dans le nouveau poste, et le droit à remboursement en référence au décret n°90-437 du 28-05-1990 modifié par le décret n°2000.928 du 22.09.2000 **OU** photocopie de l'**avis d'affectation** précisant « un arrêté rectoral ultérieur fixera vos droits éventuels à remboursement des frais de déménagement » pour les enseignants du 2nd degré **et** l'inéat et l'exéat pour ceux du 1^{er} degré.

Pièce officielle justifiant l'adresse du nouveau domicile familial

Photocopie de la carte grise du véhicule

Titre(s) de transport (si, il y a lieu)

Relevé d'identité postal ou bancaire avec votre adresse personnelle – Nom et Prénom du demandeur

Pour les personnes venant d'une autre académie : attestation de non perception d'IFCR sur les 5 dernières années, établie par l'académie de votre ancienne résidence administrative.

Pour les chefs d'Etablissement : les 2 exemplaires de dossier avec les pièces justificatives, sont à adresser à votre gestionnaire à la DBF32 afin que votre dossier soit transmis pour visa auprès de l'autorité hiérarchique compétente.

****Pour les agents marié(e) s, partenaire d'un PACS vivant en concubinage qui souhaitent que leurs conjoint(e)s soient pris en charge dans les frais ainsi que leurs enfants**

Avis d'imposition ou non-imposition à l'impôt sur le revenu des personnes physiques (exemple : pour un déménagement en année N : avis d'imposition N sur les revenus N-1)

Photocopie du livret de famille mentionnant tous les membres de la famille pris en compte dans le calcul du remboursement

Pièce officielle justifiant la situation de concubinage ou de partenaires d'un PACS d'un an minimum

Attestation de l'employeur du conjoint(e), du partenaire d'un PACS ou concubin(e) précisant qu'il n'a pas pris en charge les frais de déplacement et de transport du mobilier pour vous-même et pour tous les membres de la famille pris en compte dans le calcul du remboursement

Attestation établie par pôle emploi précisant que le conjoint(e) ou partenaire de PACS ou le concubin(e) était demandeur d'emploi avant le changement de résidence. Si pas d'inscription, attestation sur l'honneur précisant que le conjoint(e) ou partenaire de PACS ou concubin(e) ne travaille pas au 01/09 **et** n'avait pas de ressources l'année précédant le déménagement

Photocopie du certificat de scolarité ou d'apprentissage pour les enfants de 16 à 20 ans

Photocopie de la carte d'invalidité pour l'enfant atteint d'une infirmité et à charge au sens du code général des impôts

****Pour les agents divorcé(e)s, séparé(e)s de corps ayant au moins un enfant à charge au sens des prestations familiales**

Extrait du jugement de divorce ou de séparation attestant de la garde effective du ou des enfants

Important : si le conjoint ou partenaire d'un PACS ou concubin est également fonctionnaire Education Nationale et dispose d'un arrêté d'ouverture de droits à l'IFCR : dossier séparé à constituer et envoyer à son administration (les enfants et ascendants sont pris en compte dans un seul dossier).